

DIRECTION DE LA VIE EDUCATIVE
2 Place de l'Hôtel de Ville
77405 LAGNY-SUR-MARNE Cedex
Tél : 01 64 12 74 00
Mail : direction-enfance@lagny-sur-marne.fr

Année scolaire 2017/2018

PLANNING DE RESERVATION DES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

Période : MAI 2018

Document à retourner en Mairie avant le : **Mercredi 18 Avril 2018**
Au-delà de cette date, sous réserve des places disponibles

NOM et Prénom de l'enfant	Ecole	Classe

* 1 croix = 1 réservation

½ JOURNÉE	Mercredi 02 Mai	Mercredi 09 Mai	Mercredi 16 Mai	Mercredi 23 Mai	Mercredi 30 Mai
Matin + repas Départ 13h30					

JOURNÉE	Mercredi 02 Mai	Mercredi 09 Mai	Mercredi 16 Mai	Mercredi 23 Mai	Mercredi 30 Mai
8h30-17h00					

- AUCUNE MODIFICATION DE CE PLANNING NE POURRA ETRE ACCEPTEE.

- Je soussigné Mme/M. _____, autorise en cas d'accident le centre de loisirs de LAGNY à faire transporter mon enfant par les services d'urgence et de secours. Après consultation, si l'administration l'y autorise, l'enfant retournera au centre accompagné d'un responsable sans attendre l'arrivée des parents.

Fait à LAGNY-sur-MARNE, le

NOM et Signature des Parents :

Année scolaire 2017/2018

DIRECTION DE LA VIE EDUCATIVE
2 Place de l'Hôtel de Ville
77405 LAGNY-SUR-MARNE Cedex
Tél : 01 64 12 74 00
Mail : direction-enfance@lagny-sur-marne.fr

PLANNING DE RESERVATION DES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

Période : JUIN 2018

Document à retourner en Mairie avant le : **Mercredi 23 Mai 2018**
Au-delà de cette date, sous réserve des places disponibles

NOM et Prénom de l'enfant	Ecole	Classe

* 1 croix = 1 réservation

½ JOURNÉE	Mercredi 06 Juin	Mercredi 13 Juin	Mercredi 20 Juin	Mercredi 27 Juin	Mercredi 04 Juillet
Matin + repas Départ 13h30					

JOURNÉE	Mercredi 06 Juin	Mercredi 13 Juin	Mercredi 20 Juin	Mercredi 27 Juin	Mercredi 04 Juillet
8h30-17h00					

- AUCUNE MODIFICATION DE CE PLANNING NE POURRA ETRE ACCEPTEE.

- Je soussigné Mme/M. _____, autorise en cas d'accident le centre de loisirs de LAGNY à faire transporter mon enfant par les services d'urgence et de secours. Après consultation, si l'administration l'y autorise, l'enfant retournera au centre accompagné d'un responsable sans attendre l'arrivée des parents.

Fait à LAGNY-sur-MARNE, le

NOM et Signature des Parents :